



HAL
open science

Les villes kouriennes

Nesrine Si Amer

► **To cite this version:**

| Nesrine Si Amer. Les villes kouriennes. 2015. halshs-01111345

HAL Id: halshs-01111345

<https://shs.hal.science/halshs-01111345>

Preprint submitted on 30 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

LES FORMES DE PATRIMONIALISATION DES KSOUR

Architectures et villes du désert ; Le cas des ksour présahariens :

Laghouat, Adrar et Ghardaïa

Nesrine SI AMER*,

*Université François Rabelais de tours ; CITERES/IPAPE

Introduction :

Le présent papier est une modeste analyse des processus de réalisation des ksour en image¹ mentale. Loin de constituer une qualité de vie collective. Notre article s'appuie sur un produit de vie utile pour l'ensemble d'imageries de la ville-ksar. Les ksour sont des unités socio-spatiales et le fruit d'une organisation sociale. C'est le reflet d'une harmonisation socio-spatiale qui interroge le milieu environnemental. Sorte de forteresse dans le désert ; le ksar est comme une unité bastionnée fermée. Cette forme d'habitation sociale s'est formalisée pour des raisons d'insécurité d'une époque. L'oasis avec ses ksour est nait de la relation qu'entretien l'homme avec la nature et d'une vie de relation fonctionnelle à l'époque des caravanes transsaharien.

Contexte historique de la naissance des ksour :

Les villes-vallée ou ville-ksar s'inscrivent dans des processus d'urbanisation qui échappe à la modernité. Ce sont des villes gonflantes qui se caractérisent d'un étalement urbain qui pousse au défrichement de leur biosphères et place ces ksour dans un processus de patrimonialisation qui palie à la centralisation des ksour sur leur villes. Ces villes-oasiennes telles que la vallée du M'zab, Laghouat ou encore Adrar en Algérie sont en fin et en cours de patrimonialisation. Il nous incombe donc de comprendre ce processus de patrimonialisation aux enjeux presque tripartite.

Le questionnement sur la patrimonialisation des villes-ksour :

Les hypothèses que l'on peut en faire au vue de la réalisation de cet article sont les différentes interprétations sémio linguistiques du langage agraire et architectural tant que du langage urbain peuvent –t-il contribuer comme un levier de patrimonialisation des ksour au travers de la reconnaissance du sens de l'architecture et du fonctionnement des ksour dans leur urbanisations ? Comment aujourd'hui la patrimonialisation des ksour dans la vallée du M'zab par exemple est devenu un enjeu de développement potentiel des ksour avec un fuseau d'influence sur les ksour environnantes de la politique touristiques à la politique urbaine ?

¹ Millon, Doussot, et Roussel, « De l'algorithme à l'architecture ».

Les origines du classement du patrimoine culturel :

Le classement du patrimoine immatériel de référence s'alterne très souvent à une analyse discursive² imprégnée des périodes historiographiques des origines de l'alternance urbaine. Le passage de l'état de faite d'un urbanisme opérationnel à un urbanisme subalterne nécessite assez particulièrement une analyse quelque fois très minutieuse des événements reliés à des monographies du territoire urbain : Cartes postales, contes de faits, dessein, relevés et presses orales et écrites.

L'intervention par l'image³ s'introduit dans les études visuelles telle que les arts visuels ; l'architecture, la sculpture et la peinture. Albert Levy introduit l'analyse urbaine par approbation du tissu urbain à une activité visuelle⁴, Ibn Sina se réfère à l'étude spirituelle⁵ dans le langage visuel.

Bilan partiel du classement de Laghouat (2009-2014)

L'événementiel ne peut pas se subdiviser dans une ville ancestrale comme Laghouat.

Le patrimoine immatériel ne peut pas se fractionner et représenter au sein même d'une unité un trait d'union pour des raisons très controversées. La question de la totalité n'est pas un patrimoine architectural.

Nuance faite sur les architectures du Ksar de Laghouat. La médiation culturelle de Laghouat passe par des procédés de constructions intellectuelles très répondues dans les vallées présahariennes. La démarche de culturaliser la médiation culturelle de Laghouat s'appuie notamment sur des études très détaillées du patrimoine immatériel occidental. Nous citons les montages faits par Dominique Royer pour débattre de l'habitat spontané en Algérie. Cette vision sur les bidonvilles en Algérie exclut totalement l'habitat en Algérie. La différence est frappante lorsqu'il s'agit de l'habitat des ksour, mais difficilement appréciable sur le gestuel et le reste du patrimoine immatériel sur l'échelle des valeurs humaines.

Le renouvellement de l'espace interstitiel ksourien est très délicat sur le terrain. Le concept de renouvellement ksourien est possible seulement de façon orale, immatérielle et irréaliste. Odeurs, nuisances sonores et pollutions en sont très exclues de ce champ visuel. C'est pour ces raisons très irraisonnables que le projet urbain est très lourd à porter et quelques fois peut

³ Elisa Bignante, Geografia e ricerca visuale :

s'avérer être peu validé par les études monographiques et très appuyée par les études anthropologiques.⁶

Sylvie Tissot parle dans son livre « L'Etat et les quartiers » de projet de reconversion de l'approche spatiale en approches sociales, rapports sociaux et événements nationaux. La complexité de l'échelle des temporalités à l'échelle de l'action urbaine implique des avis notamment de spécialités transdisciplinaires.

Dans l'analyse visuelle de l'espace ksourien de Laghouat, nous regrettons dans un bilan de classement la réduction de la signification de l'art immatériel dans l'espace urbain à l'expression de la subjectivité. Il est nécessaire dans le classement des ksour de ne pas réduire l'analyse spatiale à la subjectivité de l'œuvre architecturale.

C'est pour ces raisons le choix s'est fait sur deux typologies d'architectures : Les forts du ksar de Laghouat et l'église st Hilarion comme analyse sémio-graphique du contenu artistique des architectures du 20^e siècle de Laghouat dans le tissu urbain ksourien de Laghouat.⁷

Les réalités urbaines des ksour de Laghouat, du ksar du Tafilalet (M'zab vallée), et des ksour d'Adrar.

L'élucidation du sens urbain étayée par des témoignages pose l'interrogation sur la notion du Quartier El Gharbia*, toute nouveauté à Laghouat des 20^e Siècle. Les questionnaires et les entretiens semi-directifs sont loin d'avoir exploité tous les retours. Pierre Nora, Halbwachs et Paul Ricœur comme d'autres icônes de la mémoire collective peuvent constituer le lien entre Islam et arabité dans les pratiques mais l'analyse urbaine exclut les liens de subjectivité.

Notre attention était moins portée aux documents essentiels c'est pour cette raison que notre exploitation du terrain manque de beaucoup de choses et peut sembler un assemblage de points de vue de comparaisons très maladroitement liées avec beaucoup de maladresse.

Le Tafilalet, localité du sud-ouest Marocain, patrimoine architectural des plus incontestables des vallées présahariennes est la plus belle oasis du Maghreb du Nord. Connue aussi pour ses diversités et techniques architecturales et décoratives. Les ksours, par l'enchevêtrement qui caractérise leurs maisons, est une forme d'habitat⁸ qui exprime une volonté d'alliance

Les influences néo-mauresques sur le classement du ksar de Laghouat

La médiation des ksour par les procédés de sémiotisation du contenu urbain est une méthodologie qui peut être utile pour re-signifier le lieu et hiérarchiser les attributs de la reconnaissance d'une certaine architecture. Aujourd'hui il est bien de rappeler que les discours notamment de la société civile mettent l'accent sur les enjeux urbains des patrimoines des ksour que sur les procédés de la construction identitaire qui les intègrent. L'influence des ksour sur les vallées présahariennes et transfert de savoir-faire constructif est moins présente dans la réalisation urbaine. Le un pour cent décoration n'exige pas autant de peine. Au sein des architectures des ksour, le blanc frappe l'œil et l'ouïe. C'est la tendance dans nombreuses architectures de terre.⁹

La première opération de classement d'un monument de la région remonte à 1945, date de la promulgation d'un texte de loi portant le classement de la Kasbah de *Taoughirt* à Ouarzazate, une des provinces du Maroc.

Adrar, Oasis rouge du Touat entre l'oued Massoud et l'Oued Saoura, est constituée du Ksar, du *Fougara* et de la palmeraie. Le Touat avec le Gourara et *le Tidiguelt* est un ksar constitué dont les obstacles visuels sont justement les plateaux chainaux et l'intense activité économique sans voie de transhumance subsaharienne, la qualité humaine se voit en voie de disparition. Le plateau du Tademaït à l'est et le grand erg occidental au Nord.

La lutte contre les conditions climatiques du désert, et les masses sableuses qui menacent le palmier dattier est considéré comme l'arbre fruitier par excellence, afin de venir à bout des techniques employées par les nomades de transhumances.

Des architectures des ksour à la réalisation urbaine :

Actuellement, le Ksar de Laghouat connaît une dégradation très avancée due probablement au délaissement, et au manque d'entretien. Aux mutations spatiales et à l'introduction de nouveaux matériaux et modes de constructions par empreint à la nouvelle ville de Laghouat.

Le patrimoine des ksour et les ksour nous interpellent, tant bien les architectures en tant que production visuelle dans l'espace des ksour que proclamation d'une identité urbaine. Ce patrimoine entend mettre en relation le langage architectonique avec son contexte historique afin d'appréhender la question de l'analyse de l'image urbaine et celle de la structuration de

ses significations comme démarche sémiotique, et interroge les dispositifs plastiques mis en place dans les icones véhiculées des ksour.

Les particularités des oasis de cette région sont le génie des foggaras pour mobiliser et distribuer l'eau de la nappe phréatique souterraine qui est possible grâce à l'émergence naturelle des aquifères regorgeant d'eau du continental. Les occupants de cette région aride ont su mettre à profit la présence de l'eau pour aménager ce territoire.

La palmeraie, en tant qu'élément végétal, assure à l'homme les ressources de subsistance et crée le microclimat nécessaire pour modérer l'aridité ambiante. En plus d'être agricole, ce milieu oasien est aussi un monde de commerces et de rayonnement culturel, activités liées à son profil citadin. Très tôt dans l'histoire, ces ksours ont offert des services aux flux de caravanes pour lesquelles ils se sont organisés selon une hiérarchie fonctionnelle. Dès que cette cohésion a cessé d'être un mode de vie, l'oasis est menacée, et c'est dans les années soixante-dix qu'elle a commencé à être sollicitée par l'urbanisation.

L'espace oasien d'Adrar est formé de l'une des plus grandes palmeraies de l'Algérie. On y dénombrerait au début du siècle plus de 250000 pieds occupant une superficie de 1200 Ha. Actuellement, la confirmation de la vocation de la ville d'Adrar durant la période coloniale comme un pôle administratif du Touat a eu des conséquences négatives sur la préservation de la biosphère des ksour présahariennes. Ces dernières ont été étouffées par les renouvellements urbains ainsi que les extensions de l'Oasis rouge qui ont induit la réduction de la culture de palmier afin de densifier l'art d'habiter occidental.

Par ailleurs, l'image urbaine de la ville a été altérée par le quartier auto-construit dit

« *Béni-Ouskout* » qui nécessite une intervention particulière. Ce dernier a commencé déjà à prendre forme durant les années soixante-dix, suite aux phénomènes des flux de populations africaines (Mali et Niger), fuyant les sécheresses qui sévissent dans leurs pays, se réfugiant en Algérie vers les centres urbains frontaliers.

L'espace agricole qui faisait la célébrité de la région Touat-Gourara-Tidikelt grâce à son système d'irrigation par foggara, connaît actuellement une situation de grande crise menaçant sa survie.

La ville de Ghardaïa est très simple de configuration spatiale, en forme de trapèze et divisée du nord au sud. El Atteuf s'est fondée vers 1048, puis se fut les fondations du ksar de *Béni-Isguen* et de Ghardaïa, et enfin celle de *Mélika Vers* 1350. Au Nord-est de *la Chebka* fut édifiée la plus miséricorde des cités des ksour de l'Algérie présaharienne.

Sémiotique et symbolique de la ville du M'zab :

Pour les habitants du M'Zab, l'axe cosmique s'identifie à quatre palmiers cosmiques et au palmier dattier (l'arbre cosmique par excellence. L'arbre cosmique qui contient tout les éléments de l'univers s'identifie au serpent triple sacrifié. Le tronc de palmier a donné naissance aux deux hémisphères célestes, mais aussi, l'univers a été formé par le corps d'état agricole au M'Zab. Ainsi de manière à former une croix le monde mozabite est quadripartite.

Orientée suivant les points cardinaux. Trois portions d'eaux, provenant de trois bassins et une propriété entière connotent l'arbre du palmier dattier. L'ensemble des canaux principaux et secondaires irrigue quatre bandes de terre.

Le ksar de Bou Noura et le ksar de béni Isguen, le ksar de Mélika et le ksar de Ghardaïa ainsi que le ksar d'el Atteuf sont tous les cinq ksour départementaux à valeur agricole significative. On peut remarquer dans ces ksour un aller-retour des habitants d'une agglomération à une autre pour rétablir des agglomérations périphériques nouvelles. Lévi Strauss parle dans ces cas de figure de l'éclatement de la structure à cause de l'évolution démographique. Les représentations festives sont indiquées dans les mausolées des agglomérations. Ils sont souvent aménagés selon le système tripartite.

Le modèle cosmique et anthropomorphique de l'Algérie, qu'on retrouve dans tout le Sahara, ne se projette pas seulement sur l'organisation spatiale, sociale et tribale. Il apparaît aussi dans les dessins décoratifs et les parures, dans les mouvements de danse, et dans les conceptions au sujet des règles matrimoniales et de la circoncision.¹⁰

L'agglomération est très certainement un fait matériel, mais aussi clairement une réalité sémiotique, idéologique, culturelle. Sa compréhension et son interprétation globale, l'analyse de son organisation et de sa morphologie présupposent la mise en lumière de l'entrelacement de ces grandes composantes de la vie sociale.¹¹ L'analyse sémio-graphique aide à sacrifier l'espace public de la ville avec l'emploi d'outils plus traditionnels.

Le binôme ksar/ souk (marché) :

L'histoire nous rapporte que cette région a abrité à l'époque pré-ibadhite un mode de vie semi-nomade, et l'ensemble des traces, des hameaux et des monuments attestent bien la présence du bâti ancien à l'échelle locale. L'architecture du M'Zab est connue pour ses particularités spécifiques en raison qu'elle fait partie d'une société définie¹². Elle est, de ce fait, caractérisée par une structure organisée, cohérente aussi bien qu'ordonnée. Taddart, elle-même, obéit à une centralité qui se reflète par l'organisation autour d'un espace central (maison introvertie) ouvert vers le ciel (azwu d tifawt). L'implantation de l'Agherm avec la palmeraie forme le noyau socle de la vie humaine qui, depuis que la région a connu le mode

de vie sédentaire, fait partie d'une étendue géographique dont les limites ne sont constituées que par la ligne des tijemma. Le territoire géographique de la ville(fig.10), se localise dans un enclos défini par le relief, suivant le cours des oueds qui figurent comme prolongement spatial du territoire, et qui constituent la seule ouverture de part et d'autre du territoire de l'Agherm. Le territoire espace se subdivise en trois sous espaces :

1. Agherm : Espace habité,
2. Tindhelt : Espace des morts,
3. Tajemmi : Espace de subsistance et de fraîcheur.

En s'appuyant sur des éléments naturels, la position de l'Agherm est déterminée par rapport à l'ensemble. Elle se trouve avec un cimetière qui constitue une limite avec l'Agherm et vice versa. L'espace se trouvant entre le cimetière et l'Agherm a la vocation de jouer le rôle d'un volet qui articule entre un intérieur et un extérieur. La palmeraie figure pour ainsi dire comme l'autre extrémité du territoire de l'Agherm.

L'implantation de l'Agherm se fait sur une croupe qui offre la meilleure protection contre les rigueurs climatiques. Ce mode d'implantation permet aussi la protection des terres cultivées, la réserve puis le dégagement des terres cultivables, la mise hors d'eau des habitations et des espaces d'activités urbaines ainsi que de répondre aux nécessités défensives et ce, dans le passé. Bien qu'elle ait été durant les siècles écoulés une donnée déterminante et décisive de laquelle dépend l'un des critères de choix du site de l'Agherm, l'eau, restera toujours la source principale symbolisant l'existence de la vie et le garant sine qua non de la continuité de la vie dans le M'Zab.

La catastrophe naturelle et la gestion agitée du terroir de Ghardaïa:

Ghardaïa¹³, ville millénaire a été foudroyée par le déluge et ravagée par des pluies torrentielles¹⁴. Victime du débordement dévastateur de l'oued éponyme qui traverse le centre-ville. Ghardaïa, qui a inspiré d'illustres architectes comme RAVEREAU, Franck-Lloyd Wright, Pouillon, Ricardo Bofill et Le Corbusier qui ont célébré le génie de l'ingénierie esthétique des Mozabites, n'a pas résisté, ou si peu, à l'impétuosité de l'oued Mzab, au point

d'accéder à la reconnaissance universelle avec le classement du Mzab comme patrimoine culturel de l'humanité, en 1982. Un colloque international sur «le patrimoine mondial de la vallée du Mzab face aux nouveaux enjeux et défis» organisée par l'Office de la protection de la vallée du Mzab (OPVM), à Ghardaïa Mercredi 12 Décembre 2007.¹⁵ Les participants à cette rencontre de deux jours, qui coïncide avec la célébration du vingt cinquième anniversaire du classement par l'Unesco de la vallée du Mzab sur la liste du patrimoine de l'humanité¹⁶, ont abordé de nombreux thèmes ayant trait aux outils de sauvegarde, de prise en charge et de mise en valeur du patrimoine culturel, à travers notamment les expériences de certains pays.

«Ces efforts visent à éviter que ce site de la vallée du Mzab, qui constitue un haut lieu de l'architecture traditionnelle classée comme référence dans le patrimoine de l'humanité, ne soit versé sur la liste des sites en péril »¹⁷. De plus, ce colloque se présentant comme un espace d'échange d'expérience dans le domaine de la conservation, de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine classé "mémoire universelle", de même qu'il vise à tisser un réseau de professionnels sur la gestion du patrimoine culturel afin de faire face aux enjeux du nouveau millénaire.

Soucieux de l'importance de la sauvegarde de ce patrimoine universel, les pouvoirs publics ont classé toute la vallée du Mzab comme «secteur sauvegardé» en promulguant le 4 juin 2005 un décret exécutif qui permet l'élaboration d'un plan de sauvegarde en conformité avec la loi sur le patrimoine du 15 juillet 1998. Avant ce classement, des opérations de gestion, de réhabilitation et de sauvegarde avaient déjà été effectuées. C'est ainsi que des ksour du Mzab et des monuments historiques ont été sauvés de la dégradation. Les opérations de restauration ont touché, entre autres, les monuments funéraires et les ouvrages hydrauliques ancestraux, ces fameux «peignes» et réseaux de canalisations constituant le système d'irrigation qui distribuait équitablement l'eau des puits pour les maisons et les jardins de chaque cité.

La réflexion a également concerné les souks de ces villes. A noter que, pour cette dernière opération, les restaurateurs ont impliqué les habitants des ksour qui, grâce à leurs témoignages,

les ont aidés à reconstituer les places de marché de chaque ksar telles qu'elles étaient par le passé. Cette implication des habitants est un autre atout pour la sauvegarde du patrimoine, et il s'agira de s'en inspirer et de la généraliser à d'autres sites. «Cette priorité vise à prolonger la vie des biens culturels et à perpétuer le patrimoine qui constitue la mémoire collective de la nation»¹⁸.

Célèbre pour ses habitations ancestrales, ses remparts, les places du marché de chaque ksar et les mosquées exceptionnelles qui les surplombent, cet important site architectural séculaire qui enveloppe une culture immatérielle importante subit depuis quelques années une dégradation visible à cause des effets de l'homme et de la nature. En ce moment, les instances nationales et internationales sont au chevet de cette ville souffrante dans le but de la sauver et de la protéger¹⁹.

Il est à souligner l'importance des associations locales qui ont été les premières à tirer la sonnette d'alarme pour la sauvegarde de l'héritage de leurs aïeux. Avec leurs modestes moyens, elles ont contribué à sensibiliser et à oeuvrer pour la protection d'un patrimoine matériel et immatériel qui fait désormais partie du patrimoine universel.

Dans le cadre de la mise à jour du dossier de classement dénommé «Inventaire rétrospectif» des sites du patrimoine mondial, un levé topographique qui a ciblé un périmètre de 4 000H a été réalisé par le ministère de la culture en vue d'une meilleure protection du périmètre mondialement classé de la vallée du Mzab à Ghardaïa.²⁰ Dès lors, ce document traitera de l'état de conservation, de la gestion des risques, des potentialités existantes classées dans la vallée du Mzab ainsi que de l'impact du tourisme et du rôle du mouvement associatif dans la préservation de ce patrimoine.

Le souk de Ghardaïa :

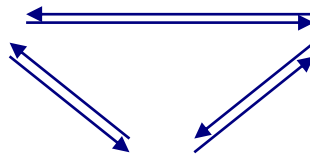
L'implantation de la place du marché correspond à la dernière extension du ksar de Ghardaïa (fig.10), la place a une forme rectangulaire de dimensions d'environ 75m sur 44m, entourée de bâtiments comportant des portiques ou d'arcades irrégulières, sur lesquels

s'ouvrent des boutiques et des dépôts. Ces bâtiments disposent de deux niveaux, RDC et un étage, maçonnerie en pierre locale, planchers en troncs et branches de palmier, toit plan accessible, enduit de sable, chaux traditionnelle et timchemt. La façade des bâtiments est muette et le système d'assainissement et alimentation d'eau moderne.²¹

Cette désaffection est si présente dans les esprits, que la toponymie s'y réfère constamment : elle fixe comme une commémoration ou un souvenir vivace, les étapes de la dégradation et de la désertification, dont les effets sont sensibles à l'échelle d'une désertification, dont les effets sont sensibles à l'échelle d'une génération (végétation arbustive encore tenace mais à l'état de témoin émergeant des dunes, palmiers voués au même sort et dont les derniers propriétaires sont connus des vieux de populations).

PALMERAIE

(Volet environnemental)



SOUK (Volet économique)

Figure 1 : Structure de diagnostic partagé des paramètres de développement authentique du ksar de Laghouat.

Source : fait par l'auteur.(2009)

Le schéma ci-dessus (fig.1) permet d'assimiler l'intérêt de cette connexion: La relation à l'agriculture est une relation à l'eau, à l'intersection des deux s'implantent les habitations (ksar) : c'est une donnée immuable. Si le procès d'implantation est subordonné, tout au long de l'histoire oasisienne, aux contraintes du milieu naturel, l'acteur social y a pris, cependant une part non négligeable. Sa contribution s'est de tout temps inscrite sous le sceau du règne nomade, à cela s'ajoute l'action permanente des immixtions économiques opérées à distance, et les tentatives sans cesse renouvelées d'insertion étatique par les commerçants transhumants. distributive du produit agricole y serait assurée et diligentée par une caste autochtone, dans le cadre d'une économie d'autoconsommation et d'un système d'organisation politique de type autarcique.

de lieu de refuge et de lieu de pillage. Par ailleurs, la citoyenneté ne se différencie pas seulement du monde rural par le seul modèle de consommation, mais aussi par le modèle de pouvoir dominant.

La relation (souk-Palmeraie) et le cycle du palmier dattier:

À la fois recherché pour l'autoconsommation ; dont il a de tout temps constitué la principale ressource (y compris pour les animaux et pour le commerce extérieur) le palmier dattier a connu des hauts et des bas : Il y a près de deux siècles à peine, la terminologie, encore vivace aujourd'hui et permettant de reconstituer cette archéologie végétale, donne à la palmiculture une valeur de rite : faisant accorder le cycle végétal à celui de la culture, elle constitue l'unique lecture d'une réalité paysanne digne des civilisations agraires antiques. La classification scientifique de la famille des palmiers, *Phoenix dactylifera* ne permet d'identifier que quelques souches. Le mot arabe *Nakhla* reste trop impersonnel et n'est qu'un collectif pour désigner l'ensemble des palmiers. Or la tradition locale distingue trois catégories d'espèces avec chacune plusieurs variétés : la première catégorie est sélectionnée pour l'exportation grâce à sa qualité supérieure. La deuxième catégorie est partagée entre le commerce et la consommation locale. Et la troisième catégorie pour la consommation seulement.

La rareté des ressources vitales, le souci du rationnement (de l'eau surtout), la parcimonie avec laquelle on traite jusqu'aux minuscules lopins de terre (quelques mètres carrés...), le tout combiné avec des apports extérieurs de traditions et de culture plus ou moins stabilisés, voire imposés par les groupes de référence, ont retrouvé de tout temps leur expression dans un art du partage et de la mesure, relativement unitaire.

Dans les apports IBADITE L'Islam constitue l'essentiel de cette justice distributive : le phénomène coranique, produit d'une civilisation pastoralo-marchande, retrouve sa pertinence originelle dans ces contrées du sud, où les pratiques commerciales, mêlées à celle de l'esclavage, atténuent quelque peu aux yeux de ces tribus émigrées d'orient, le sentiment de dépaysement. Sur un plan strictement juridique, certains passages du Livre Saint

La rareté des ressources vitales, le souci du rationnement (de l'eau surtout), la parcimonie avec laquelle on traite jusqu'aux minuscules lopins de terre (quelques mètres carrés...), le tout combiné à des apports extérieurs de traditions et de culture plus ou moins stabilisés, voire imposés par les groupes de référence, ont retrouvé de tout temps leur expression dans un art du partage et de la mesure, relativement unitaire.

Dans les apports IBADITE L'Islam constitue l'essentiel de cette justice distributive : le phénomène coranique, produit d'une civilisation pastoralo-marchande, retrouve sa pertinence originelle dans ces contrées du sud, où les pratiques commerciales, mêlées à celle de l'esclavage, atténuent quelque peu aux yeux de ces tribus émigrées d'orient, le sentiment de

dépaysement²². Sur un plan strictement juridique, certains passages du Livre Saint (coran) constituent un véritable code de commerce (*souret ar-Rahmen*) ou se trouvent édictés tour à tour les principes de pesée, sorte d'éthique de la balance. Voici pour l'héritage de ce qu'il est convenu d'appeler l'idéologie religieuse, il n'affecte cependant qu'un aspect de l'édifice ksourien, un élément du système comptable et de mesure en général du partage de l'eau du système de la *seguia*, un tel système s'est surtout perfectionné avec les vicissitudes du partage, et l'eau n'en constitue pas la moindre affaire.

Par ailleurs, *la Chari 'à* (droit coran) se substituant à des normes de partage et venue fournir la règle, qui est partout la même au nord comme au sud (droits des héritiers descendants). Ainsi, si la science de la *faridha* (art du fractionnement des quotités successorales, sorte de science notariale) est la syntaxe, le partage des eaux en constitue la morphologie. D'autres part, cette partition n'est pas seulement formelle : elle reconduit un état de fait socio-économique lié au système de pouvoir lui-même. Au niveau interne, cette partition veut dire qu'au sein des notables (et des maîtres en général), le produit obéira à la logique coranique du partage. L'historiographie locale attribue la *seguia*, à quelques occasions la difficulté pour les propriétaires originels de trouver une main d'œuvre disponible suffisante pour l'entretien et la mise en valeur de la *seguia*.

La relation (souk-Ksar):

Cette connexion est rendue visible par les méthodes d'éviction et de sanction (il s'agit en l'occurrence de l'intervention monétaire dans les règles de jurisprudence actuellement), Jadis, tout se faisait par consensus, tout le monde était partie prenante, ou personne, maintenant l'initiative individuelle est devenue monnaie courante. Pourtant la norme coutumière continue à prendre en charge le conflit, même s'il prend une acuité moderniste. Les aliénations foncières ne sont permises qu'en cas de rétrocession : Ceci n'étant pas considéré comme aliénation mais de translation de propriété, celle-ci devient du reste courante, dans la mesure où les contraintes d'implantation pèsent fortement sur l'instabilité foncière.

En effet, un propriétaire dont les enfants sont en bas âge peut se contenter d'un Hectare et du débit correspondant, les enfants grandissent et prennent épouses. Ils ont à leur tour des enfants : Apparaît alors le seuil de prolifération et d'exiguïté foncière A l'interdépendance structurelle du réseau d'irrigation qui s'opère dans ses régions, contrairement au terroir nord tellien, qui reçoit ses eaux des pluies, et qui se propage à partir d'un centre par défrichement successif(propagation centrifuge), le terroir ksourien du sud -ouest se définit doublement :

pris globalement, il procède de la même expansion centrifuge, pris au niveau de ses unités d'exploitation, celles-ci se définissent irréversiblement à partir de leur délimitation première. C'est pourquoi, le terroir offre un double système de morcellement et de parcellisation.

Tant que la famille est suffisamment solide pour élargir son capital hydro foncier, (possibilité de réassociation pour augmentation du débit, mise à disposition d'un nombre suffisant de harratin, mais discontinue : on implantera une « *Bheira* »²³ dans les limites d'implantation de terroir, disons dans la périphérie de celui-ci. Au fur et à mesure des besoins (ou du désir de puissance), on en implantera un deuxième, puis un troisième. C'est pourquoi la réalité cadastrale des ksour est le quasi standardisation des tenures. De surcroît, leur mise en clôture systématique par le moyen de palissades en branches de palmier ou en mur de terre battue, ajoute à l'harmonie de cet ordonnancement. La réalité corollaire de ce système d'implantation consiste également dans la relative égalisation des parcelles, ce qui laisse croire à un certain « égalitarisme ».

Le deuxième système d'implantation ne réside pas dans le principe d'extension discontinue, mais dans la subdivision de la parcelle-mère en petits lots répartis entre frères à la mort de l'auteur commun. Il s'agit, soit d'une saturation de l'aire d'implantation, soit simplement d'une famille trop pauvre pour l'accroissement²⁴ et la mise en valeur du terroir.

Cette structuration générale du patrimoine, quasi modulaire et s'accompagnant d'une gestion familiale à diamètre réduit pourrait laisser croire à un certain individualisme, voire un certain privatisme. Il est vrai que le caractère mosaïque de la communauté rurale traversait le ksar lui-même, alors qu'à l'origine, ce même ksar était plus nettement représentatif des groupes de référence et donnaient une image plus ou moins transparente des clivages socio ethniques, voire même politiques, et une telle différenciation horizontale (géographique) n'est plus de mise aujourd'hui avec la prolifération de contrats tout azimuts avec des groupes allogènes. Ce remodelage à la fois social et économique contribue à un remodelage de l'espace²⁵.

La connexion des facteurs de subsistance du ksar :

La valorisation hydraulique du l'oued M'zAB et de la seguia ainsi que sa projection foncière, dialectique écologique et sa projection jurisprudentielle, le tout se confinant dans une éthique matrimoniale sans cesse remise à jour, ne sont , en fait qu'une tendance générale. Si l'espace hydro foncier définit l'espace de la hiérarchie sociale, leur superposition s'avère de moins en moins absolue, certes, mais le correctif PATRIMONIAL n'est pas parvenu non plus à effacer les vieux clivages entre les tribus nomades plus qu'ailleurs, survivances et résurgences constituent l'une des réalités sociologiques avec lesquelles il faut compter. Quoique moins fertile qu'à propos de l'eau, l'art de la mesure du produit agricole n'est cependant pas absent de cette économie d'échange, qui contribue à réguler plus nettement sous sa forme interne qu'externe- l'économie d'autosubsistance. Sur la base d'un diagnostic du produit agricole (souk/terre -ksar/Palmeraie), une mesure de ces trois éléments du produit a montré qu'ils possèdent du même ordre de quantification, ou du même dénominateur. Ce dénominateur commun, réfèrent non explicite et réductible dans la plupart des cas à sa projection métaphorique ou symbolique, constitue au-delà de la métaphore et du symbole la forme archétypale de la mesure du produit. Sur la base de l'étude faite par des chercheurs , deux hypothèses ont été fondée, on retient La première hypothèse qui est la plus plausible compte tenu du résultat appréhendé de nos hypothèses d'études : est celle du réfèrent commun céréalier :Référence géométrique au grain de blé

Quantitéensemencée (référence capacitaire)

Poids quantité (référence numérique).

Autoconsommation à dominante céréalière

Ksar (terre)

Monnaie (souk)

Palmeraie

AZZAN

MITKAL

HABBA

Figure. 2 Schéma expliquant le référent commun (eau/ksar/palmeraie)

Source : Marouf (N). (1980) : « Lecture de l'espace oasien ».Edition pierre Bernard,Paris.

Ce schéma aurait été parfait si la céréaliculture avait de tout temps constitué le produit noble des oasis de Laghouat. La céréaliculture a son histoire propre : rendu disponible par le jeu des échanges séculaires avec les tribus du nord, le blé troqué contre les dattes, ne faisait pas l'objet d'une fixation particulière.(fig.2) De plus il a toujours été cultivé aux périphéries des «jardins», par mesure de précaution. Ainsi, la règle du jeu échangiste, dont fut profondément imprégnée cette société mozabite sédentaire enclavée par le milieu nomade, faisait des céréales un produit aussi banal que tous les autres produits d'importation. Du reste, en cas de rupture de stock, la datte pouvait toujours jouer un rôle de substitution partielle et provisoire, et cette rupture n'entraînait pas automatiquement un risque de famine.

Par contre, les périodes de grande dissertent, de maladies et de famine, sont rattachées par les chroniqueurs au cycle des récoltes de dattes. Ces périodes correspondent, en effet, exactement à celles où les palmeraies sont déclarées quasi improductives (il ne s'agit pas en l'occurrence de sécheresse, puisqu'elle est installée pour toujours dans ces régions, mais surtout des maladies connues du palmier, telles que le *Bayoud* qui a toujours été une obsession chez les paysans oasiens).

La deuxième hypothèse se fonde sur un référent hydro spatial, dont la *segua*, (le bassin de récupération) serait le lieu géométrique de la tripartite : ksar/ palmeraie/ souk. Cette hypothèse s'appuie sur le fait que le système duodécimal s'articule très bien avec la division du temps non pas en heures (ce qui est relativement récent) mais en période²⁶.

Conclusion

En ce qui concerne l'évaluation du classement des ksour, les résultats de cette étude ne peuvent pas permettre la généralisation vers d'autres ksour algériens. Leurs évaluations peuvent passer par l'utilisation de diverses autres méthodes en fonction du contexte local. Par contre la démarche d'évaluation qui est exprimée dans le schéma susvisé et les canevas proposés permettant eux aussi l'élargissement aux vues de nouvelles lectures des ksour.

Cette étude est nécessaire pour un complément de travail d'études sur les ksour du sud présaharien afin d'évaluer les ksour avec ses deux binômes : Ksar/Souk, et ksar/ palmeraie.

Aujourd'hui le processus de patrimonialisation pèse sur le patrimoine culturel des ksour. Les organismes en charge de patrimonialités des ksour peinent à les protéger par des régimes de classement sans pour autant une réflexion à long terme sur l'usage des ksour à des fins de mise en valeur. Les ksour sont aussi cette autre mémoire d'époques, ce patrimoine qui se transmet de générations envers les futurs acquéreurs du patrimoine culturel. Il est également le patrimoine des générations actuelles. Nous lui dénotons plusieurs valeurs au vue de ses formes multiples de se présenter aux yeux du profane comme du spécialiste : Sa valeur scientifique incontestable à travers ses formes et ses structures.

Le patrimoine des ksour a aussi une valeur historique actuelle. Pourquoi cette forme dans ce milieu ?pour des raisons d'adaptabilité du milieu et d'ingénierie de l'homme sur la nature humaine. Il a aussi une valeur esthétique par la beauté et la spécificité de son architecture et de ses formes architectoniques. Enfin, le patrimoine culturel des ksour a une valeur économique que nous avons énuméré dans notre article et que nous avons essayé de décrypter au travers des binômes de ksour-palmeraie/ ksour-Souk : et surtout le binôme (Souk-Palmeraie). Cette valeur ajoutée nous introduit dans un vaste champ scientifique qui est une introduction au tourisme culturel des ksour. Parce que le classement des ksour ne fige pas le patrimoine culturel, ce dernier dans son ensemble reste intègre grâce au classement des ksour. Les acteurs du territoire ksourien, notamment les acteurs du tourisme mettent en valeur l'architecture des ksour. Le patrimoine est aussi une source de revenu pour les acteurs locaux de ces territoires qui mettent l'accent encore sur la préservation de ses formes architectoniques, d'où l'intérêt de la politiques de patrimonialisation ; d'intégrer des pistes de raisonnement et ouvrir d'autres pistes de perspectives envers ces territoires, notamment le rôle et le poids des acteurs publics locaux dans la patrimonialisation du bâti traditionnel.

La méthode d'analyse spatiale du territoire des ksour est une des méthodes de sémiotique visuelle imprégnée de la sémiotique de Peirce qui permet de dégager les traits saillants de l'identification d'un certain patrimoine architectural par sa signifiante et son intérêt intrinsèque. Cette étude peut être considérée comme un outil d'aide à l'identification et à la promotion du patrimoine architectural et urbain au vue d'une mise en tourisme.

Bibliographie :

AMAT Charles, *Le M'Zab Et Les M'Zabites. Avec Quatre Cartes.*, British Library, Historical Print Editions, 2011, 336 p.

BAUDOUI Rémi et POTIER Philippe, *André Ravéreau: l'atelier du désert*, Marseille, Éd. Parenthèses, 2003, 181 p.

BARTHES, Roland, 1985. *L'aventure sémiologique*, DU SEUIL. Ed. Paris.

BOURDIEU Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, [Paris], Seuil, 2001, 423 p.

CHAUMIER Serge et MAIRESSE François, *La médiation culturelle*, Armand Colin, 2013, 275 p.

CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1999, 270 p.

CHOAY Françoise, *Pour une anthropologie de l'espace*, [Paris], Éditions du Seuil, 2006, 410 p.

COURTINE Jean-François, *Heidegger et la phénoménologie*, Paris, J. Vrin, 1990, 405 p.

COSTE Michel et RONCAYOLO Marcel, « La photo-interprétation des formes urbaines », *Espace géographique*, vol. 9, n° 1, 1980, pp. 5769.

COSTANTINI Michel, « A propos de *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image* », *Littérature*, 1992, pp. 99-104.

COSTANTINI Michel, « Nouvelles perspectives de la sémiotique », *Semiotica*, vol. 131, no 3-4, 2000, pp. 245-265.

DELEDALLE Gérard., *Lire Peirce aujourd'hui*, Paris, Bruxelles : Éditions universitaires, De Boeck-Wesmael., 1990, 217 p.

DIDILLON Henriette, *Habiter le désert: les maisons mozabites: recherches sur un type d'architecture traditionnelle pré-saharienne*, Bruxelles, P. Mardaga, 1977, 254 p.

DAVALLON Jean, « La médiation: la communication en procès », *Médiation & information (MEI)*, vol. 19, 2004, pp. 3759.

ETIVAN DAMAULT—HARRZLS Michel Costantini, « Vers une sémiotique du continu », *Sémiotique, phénoménologie, discours: Du corps présent au sujet énonçant*, 1996, p. 5.

GALAUP Xavier., *Développer la médiation documentaire numérique*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2012, 227 p.

HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, New York, Arno Press, 1975, 298 p.

HEIDEGGER Martin, « Martin Heidegger: l'être et le temps. », *Magazine littéraire*, 1986.

HOBBSAWM Eric John, RANGER Terence Osborn et VIVIER Christine, L'invention de la tradition, Paris, Éd. Amsterdam, 2006, 370 p.

LEPRUN Sylviane, « Histoire de l'art et sciences de l'architecture: une anthropologie de la création interdisciplinaire. », (Ministère de la Culture et de la Communication)., 2007, pp. 31-42.

MOUCHON Jean, DELCAMBRE Pierre et GELLEREAU Michèle, *Etudes de communication: techniques d'expression, information, communication*, Villeneuve-d'Ascq, GERICO Conseil scientifique de l'Université de Lille III, 1992.

PEQUIGNOT Bruno, Recherches sociologiques sur les images, Paris Budapest Torino [etc.], l'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2008, 253 p.

PEQUIGNOT Bruno, Maurice Halbwachs: le temps, la mémoire et l'émotion, Paris, l'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2007, 211 p.

PEQUIGNOT Bruno et BENGHOZI Pierre-Jean, Champs visuels, Paris, L'Harmattan, 1995.

RASSE Paul, La mondialisation de la communication, Paris, CNRS éditions, 2010, 168 p.

RAVEREAU André, FATHY Hassan et ROCHE Manuelle, *Le M'Zab, une leçon d'architecture*, Paris, Sindbad Actes Sud, coll. « La Bibliothèque arabe », 2003, 221 p.

RECHT Roland, Penser le patrimoine: mise en scène et mise en ordre de l'art, Nouvelle édition revue et augmentée., Paris, Hazan, 2008, 202 p.

RENAUT Olivier, Platon, la médiation des émotions l'éducation du [thumos] dans les dialogues, J. Vrin, Paris, 2014, 370 p.

ROBIN Christelle, *Architectures et cultures*, Editions Parenthèses, , n° 27-28, 1992.

Sanson Pascal., « Les problématiques de l'espace habité en interaction avec les recherches en information et en communication », Les recherches en information et communication et leurs perspectives, 2002, p. 461.

« The Town of Ghardaïa in M'zab, Algeria: Between Tradition and Modernity », *Traditional Dwellings and Settlements Review*, vol. 7, n° 2, 1 Avril 1996, p. 63.